

## SUJET SUR DOCUMENT 505 - 1 heure

### éléments de correction

En analysant le document, vous aborderez la complexité et l'ambiguïté des relations entre le Roi et la Nation à partir de 1789.

L'analyse des documents constitue le cœur de votre travail, mais nécessite pour être menée la mobilisation de vos connaissances.

Introduction :

Le document proposé est une caricature anonyme de juin 1792 représentant Louis XVI et critiquant son attitude à un moment particulièrement tendu de la Révolution. En effet après la tentative ratée de fuite en juin 1791, Louis XVI a accepté la constitution et est depuis septembre 1791 un roi constitutionnel. Mais ses rapports avec le peuple parisien et la représentation nationale se détériorent d'autant plus que la France est en guerre contre l'Autriche depuis avril 1792. On retrouvera dans cette caricature d'abord la complexité de ces relations et dans un deuxième temps leur ambiguïté.

### I – caricature et relations complexes

§ le dessin ne dit pas grand chose – peu caricatural sauf le geste avec la bouteille – le visage n'est pas déformé – Louis XVI a un air presque sympathique sans expression particulière – coiffé du bonnet phrygien comme en juillet 1789 : Louis XVI s'est affiché plusieurs fois ainsi. Son objectif ? Il n'est pas vraiment d'accord, il veut apaiser surtout... en juillet 1789 après la prise de la Bastille il a trinqué à l'HdV avec les révolutionnaires parisiens – il a accepté les changements politiques, Ass Nationale, Constitution...

§ le texte du doc va dans le même sens dans sa première partie : bonnet rouge, vive la nation, boit à la santé.. il « semble prendre part »... le texte met bien en avant cette apparence d'acceptation, qu'on voit également dès 1789 avec le retour de la famille royale aux tuileries en octobre.... pareil en 1790, fête de la fédération, sorte d'unanimité ....le roi SEMBLE accepter la révolution, et tout le monde le voit et l'interprète... comme le caricaturiste...

### II – caricature et ambiguïtés

§ le commentaire se termine par un jugement inverse de la 1ere partie : Louis XVI est accusé de comploter contre le peuple... depuis la fuite à Varennes en juin 1791, les relations Roi-peuple sont très compliquées. De +/+ de gens le pensent traître... ou accuse son entourage, la reine surtout puisqu'elle est autrichienne.. Mais on ne sait pas de quel complot est accusé Louis XVI.. serait-ce une rumeur ?

§ l'ambiguïté ressort de l'ensemble du doc : un homme peu menaçant, mais un commentaire qui l'est beaucoup plus. Louis XVI est accusé de duplicité... et avec la guerre on pense qu'il cherche l'aide des Autrichiens pour rétablir son pouvoir, ce qui n'est pas faux, puisque le roi et son entourage prennent la révolution comme un scandale => émigration des nobles dès juillet 1789 et ils l'attendent. Après sa déposition en aout 1792 et au moment de son procès, Louis XVI se défend d'avoir voulu mettre son peuple en danger...

CCL : le doc reflète bien complexité et ambiguïté – il correspond aux messages envoyés par des citoyens aujourd'hui pour concrétiser leur méfiance envers les gouvernants. La caricature participe de cette ambiance de tensions qui amène l'insurrection parisienne du 10 aout après des menaces proférées par un des chefs militaires autrichiens.

Document : Caricature de Louis XVI réalisée en Juin 1792 et destinée au peuple parisien



Louis XVI, ayant mis le bonnet rouge, il avait crié vive la nation, il avait bu à la santé des sans-culottes, il avait affecté le plus grand calme, il avait dit hautement qu'il ne craindrait jamais, que jamais il n'aurait à craindre au milieu du peuple ; enfin il avait semblé prendre une part personnelle à l'insurrection du 20 juin. Eh bien ! ce même Louis XVI a bravement attendu que ses concitoyens fussent rentrés dans leurs foyers pour leur faire une guerre occulte et exercer sa vengeance.

Note explicative 1 :

Le 20 juin 1792, une manifestation populaire est organisée à Paris à l'initiative des Girondins le jour anniversaire du serment du Jeu de paume. Lors de cette journée, le peuple parisien envahit le palais des Tuileries : le roi accepte de coiffer le bonnet phrygien et boit à la santé de la Nation.

Note explicative 2 :

Sous le dessin est inscrit :

*Louis XVI avait mis le bonnet rouge, il avait crié Vive la Nation, il avait bu à la santé des sans-culottes, il avait affecté le plus grand calme, il avait dit hautement qu'il ne craindrait jamais, que jamais il n'aurait à craindre au milieu du peuple ; enfin, il avait semblé prendre une part personnelle à l'insurrection du 20 Juin. Eh bien ! Ce même Louis XVI a bravement attendu que ses concitoyens fussent rentrés dans leurs foyers pour leur faire une guerre occulte et exercer sa vengeance.*

Source : Auteur anonyme. « *Nouveau Pacte de Louis XVI avec son Peuple, le 20 juin 1792, l'an quatrième de la Liberté* », gravure et mezzo-tinto avec aquarelle, v. 1792, Paris, Musée Carnavalet.